



**HAL**  
open science

## **Phase 2 du programme ”Trames noires du Massif central” (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional de l’Aubrac**

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, Hélène Foglar, Charles Ronzani

### **► To cite this version:**

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, et al.. Phase 2 du programme ”Trames noires du Massif central” (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional de l’Aubrac. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association inter-Parcs du Massif central); Région Auvergne-Rhône-Alpes; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires); Union Européenne; UMR5602 GÉODE (CNRS); Collectif RENOIR / Observatoire de l’environnement nocturne. 2021, pp.38. <hal-03749133>

**HAL Id: hal-03749133**

**<https://hal.science/hal-03749133v1>**

Submitted on 25 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

---

# IPAMAC TRAMES NOIRES DU MASSIF CENTRAL

RENOIR ÉTUDES |  
FÉVRIER 2021 |

Compte-rendu intermédiaire de Phase 2  
**Visite du Parc naturel régional de l'Aubrac**  
17 & 18 juin 2020



Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, Hélène Foglar, Charles Ronzani. Phase 1 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional de l'Aubrac. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif central) ; Région Auvergne-Rhône-Alpes ; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) ; Union Européenne ; UMR5602 GÉODE (CNRS) ; Collectif RENOIR / Observatoire de l'environnement nocturne. 2021 (publié en 2022), 38 pages.





**Silvia Estévez Santos**

Chargée de mission Énergie-climat au Parc naturel régional de l'Aubrac

**Étienne Hérault**

Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au Parc naturel régional de l'Aubrac

**Solveig Cherrier**

Chargée de mission Sensibilisation-éducation au Parc naturel régional de l'Aubrac

**A** lors que le Parc de l'Aubrac était en phase de préfiguration, les élus ont souhaité mettre en œuvre des actions d'innovations en parallèle de la rédaction de la Charte pour l'obtention du label Parc Naturel Régional. En portant ces actions, plusieurs agents du Parc ont identifié le potentiel du thème de la nuit en mettant en œuvre des propositions variées et de différente nature. Suite à ce constat, l'accueil d'un volontaire en service civique a permis une approche plus globale de cette thématique. Il a exploré ce domaine inconnu pour l'équipe et pour les élus, comme on balaye une nuit avec le faisceau d'une lampe pour en découvrir le contenu.

Ce travail exploratoire a fait apparaître que, sur l'Aubrac, la Nuit intègre des enjeux communs à tous les territoires : économies d'énergie et lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, préservation de la santé des habitants, etc. Mais il a aussi révélé des envies propres à l'Aubrac, des spécificités constituant des points d'appui pour engager des actions de développement visant à valoriser un patrimoine propre à l'Aubrac. Ces actions relèvent des domaines économiques, et notamment touristique, des domaines sociaux, culturels et artistiques, ou encore de la préservation de l'environnement.

Ce patrimoine nocturne propre à l'Aubrac est d'assumer que la nuit sur l'Aubrac est un « espace » de vie : vèlage des troupeaux et leur surveillance par les éleveurs, déneigement par les services départementaux et communaux, tradition d'accueil suivant des horaires élargis dans certains restaurants, découverte du brame du cerf accompagnée par des guides accompagnateurs, etc. En étant conscient qu'une partie de cette vie humaine nocturne est liée à la vie animale nocturne. Ce positionnement volontariste implique de trouver un équilibre dans l'éclairage nocturne en veillant à ce qu'il soit suffisant et seulement suffisant : équilibre qu'il sera possible de trouver en associant les différents acteurs dans des démarches participatives appropriées.

\* \* \*

# UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



Parc  
naturel  
régional  
de l'Aubrac



PRINTEMPS





## LA VISITE

# Le déroulement de la visite au sein du Parc naturel régional de l'Aubrac

### MERCREDI 17 JUIN 2020

**Le matin, à la Maison du Parc naturel régional de l'Aubrac, rencontre avec les agents du Parc concernés par la nuit et la pollution lumineuse. En présence de :**

- Émilien Soulenq, Responsable du Pôle Économie et Services du PNR de l'Aubrac
- Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
- Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;
- Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
- Hugo Receveur, Chargé de mission Paysage, architecture et habitat au PNR de l'Aubrac ;
- Océane Delaere : Stagiaire mission Paysage au PNR de l'Aubrac ;
- Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Chaléat, pour le groupement RENOIR Études.

**L'après-midi, en déplacement à Recoules d'Aubrac, visite et rencontre d'élus du territoire. En présence de :**

- Ève Brezet, maire de Recoules-d'Aubrac et Conseillère Départementale ;
- Bernard Dubédat, Conseiller municipal de Mur-de-Barrez, Adjoint aux travaux
- Pierre Romieu, Conseiller municipal de Mur-de-Barrez et représentant de la commune au Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) ;
- Sébastien Rol, Responsable éclairage public au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère ;
- Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
- Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;

- Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
- Hugo Receveur, Chargé de mission Paysage, architecture et habitat au PNR de l'Aubrac ;
- Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Chaléat, pour le groupement RENOIR Études.

**En fin d'après-midi, en déplacement à Fournels, visite et rencontre d'élus du territoire. En présence de :**

- Agnès Bouard, Maire de Fournels, accompagnée de 2 Conseillers municipaux de Fournels ;
  - Bernard Dubédat, Conseiller municipal de Mur-de-Barrez, Adjoint aux travaux
  - Pierre Romieu, Conseiller municipal de Mur-de-Barrez et représentant de la commune au Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) ;
  - Sébastien Rol, Responsable éclairage public au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère ;
  - Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
  - Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;
  - Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
  - Hugo Receveur, Chargé de mission Paysage, architecture et habitat au PNR de l'Aubrac ;
  - Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Chaléat, pour le groupement RENOIR Études.
- En soirée, sur la commune de Fournels, visite nocturne du territoire. En présence de :**
- Agnès Bouard, Maire de Fournels, accompagnée de 3 Conseillers municipaux de Fournels ;
  - Bernard Dubédat, Conseiller municipal de

Mur-de-Barrez, Adjoint aux travaux ;

- Pierre Romieu, Conseiller municipal de Mur-de-Barrez et représentant de la commune au Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) ;
- Sébastien Rol, Responsable éclairage public au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère ;
- Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
- Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;
- Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
- Hugo Receveur, Chargé de mission Paysage, architecture et habitat au PNR de l'Aubrac ;
- Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Chaléat, pour le groupement RENOIR Études.

### JEUDI 18 JUIN 2020

**Le matin, à la Maison du Parc naturel régional de l'Aubrac, atelier d'échanges avec des acteurs du territoire (associations naturaliste, acteurs de l'EEDD, du tourisme, de l'énergie). En présence de :**

- Marie Bonneville, Chargée de projet Biodiversité à l'IPAMAC ;
- Jean-Sylvain Bertone, Conseiller en Énergie et collectivités, Agence locale de l'énergie et du climat Lozère Energie ;
- Céline Truelle, Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA) ;
- Cyril Filaire, Syndicat d'énergies du Cantal (SDE15) ;
- Sandrine Cendrier, Co-directrice du Réel (Réseau d'Éducation à l'Environnement de la Lozère) du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Lozère ;

- Rodolphe Liozon, Directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Aveyron ;
- Elsa Marangoni, Chargée de mission environnement au CPIE du Rouergue, Aveyron ;
- Audrey Bonfanti, Animatrice nature au Centre du Ventouzet ;
- Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
- Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;
- Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
- Hugo Receveur, Chargé de mission Paysage, architecture et habitat au PNR de l'Aubrac ;
- Sébastien Vaclair, gérant du bureau d'études Dark Sky Lab ;
- Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Challeat, pour le groupement RENOIR Études.

**En début d'après-midi, à la Maison du Parc naturel régional de l'Aubrac, synthèse et dé-briefing en présence de :**

- Marie Bonneville, Chargée de projet Biodiversité à l'IPAMAC ;
- Charlotte Bañuls, Chargée de mission Éducation et sensibilisation au PNR de l'Aubrac ;
- Étienne Hérault, Chargé de mission Biodiversité et patrimoine naturel au PNR de l'Aubrac ;
- Silvia Estevez-Santos, Chargée de mission Énergie et climat au PNR de l'Aubrac ;
- Rémi Bénos, Éloïse Pecchi et Samuel Challeat, pour le groupement RENOIR Études.

\* \* \*







TMA MMA  
QUAND L'OBSCURITÉ FAIT RESSOURCE  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS  
M. BOURGEOIS

LA NUIT DES BURONS

LE MONASTÈRE  
D'ÉPIRE (D'ÉPIRE)

## Historique de l'intérêt du Parc pour les enjeux de sobriété lumineuse

Officiellement créé en mai 2018, le Parc naturel régional de l'Aubrac est aujourd'hui porté par une équipe légère d'une vingtaine de personnes. Le Syndicat mixte de gestion est composé de 78 communes, avec 64 communes classées et 14 communes partenaires, pour un total de 49 000 habitants – communes partenaires comprises. Ces dernières bénéficient d'une proximité géographique, historique, économique, culturelle avec le territoire du Parc et ont été sollicitées pour valider la Charte et adhérer au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion.

Parmi les Parcs naturels régionaux du Massif central, celui de l'Aubrac a l'originalité de s'être saisi de la thématique nocturne à partir d'une approche avant tout patrimoniale et culturelle. En choisissant une autre voie que celle de la labellisation de type RICE, l'objectif du Parc n'est pas de qualifier une quelconque "qualité du ciel" passant d'abord et avant tout par la mesure du ciel étoilé. L'objet géographique "ciel étoilé" n'est pas central dans cette démarche, puisque c'est bien ici la nuit dans son ensemble qui devient centrale. Le Parc naturel régional de l'Aubrac est le seul des huit Parcs étudiés dans le cadre du projet IPAMAC à avoir poussé aussi loin cette logique de spécification de la ressource obscurité en direction des "visités" – les habitants – et non pour des visiteurs. Autrement dit, l'action du Parc ne vise pas l'endogénéisation a posteriori d'une ressource qui aurait été construite hors-sol et avec la valorisation touristique pour principal horizon.

Pour comprendre comment la nuit a été abordée sous le prisme des "patrimoines nocturnes" par le Parc naturel régional de l'Aubrac, il faut revenir à son émergence (préfiguration puis officialisation 2018) qui prend place dans un contexte institutionnel et territorial de création de nouveaux périmètres décisionnels. Si l'avènement du PNR de l'Aubrac peut s'enorgueillir de son an-

crage local et de sa dynamique de projet (la mobilisation de certains acteurs socio-économiques importants, la filière bovine notamment, a été décisive), celui-ci se surajoute à la complexité territoriale existante. Autrement dit, le PNR est nouveau périmètre supplémentaire, porteur de nouveaux dispositifs d'action publique, dans un paysage institutionnel déjà dense et en pleine recompositions : communes, communes nouvelles, communautés de communes élargies, PETR, syndicats mixtes divers, Départements et Régions bien entendu. Or ces recompositions territoriales tendent à multiplier les références spatiales, les discours, les images mobilisées par chaque entité. Le PNR émergent est à son tour un zonage spatial supplémentaire. Pour Patrick Melé, ces découpages participent correspondent à des "processus d'identification, de nomination, de définition des qualités et valeurs d'ensemble spatiaux, c'est-à-dire des actions de qualification. L'espace ainsi qualifié est affecté à une fonction, à un usage, intégré dans une vision du monde fondant une politique publique". Aux objectifs de développement territorial et de préservation des patrimoines naturels portés par le PNR s'est ajouté l'objectif de "valoriser" des composantes de l'identité collective particulièrement symboliques. C'est dans cet esprit que les "patrimoines nocturnes" ont pu être saisi par l'équipe du Parc.

En 2015, le Syndicat Mixte de préfiguration prend l'initiative d'un service civique sur la thématique du ciel étoilé. C'est la rencontre entre l'équipe technique du parc et celle du collectif de Recherches RENOIR qui stimule cette décision. Pour le PNR, cette thématique paraît pertinente au regard du contexte institutionnel qui est le sien : celui d'une structure jeune, encore légère, non officialisée, en quête de reconnaissance des partenaires territoriaux et des acteurs du territoire. En pariant sur la thématique de la nuit, le PNR créé de la nouveauté et produit du positionnement interterritorial, sans empiéter sur

les compétences ni les thématiques d'autres territoires de projets. Pour le collectif de Recherches RENOIR, il s'agit de sceller sa proximité avec les territoires et de tester des approches alternatives à celle de la quête de labellisation RICE ou de l'éclairage public. Léna ESPOSTO, service civique, formée à la géographie-aménagement à l'Institut National Universitaire Champollion par les enseignants-chercheurs membres de RENOIR, symbolise le rapprochement du PNR Aubrac et de RENOIR.

Le PNR inscrit la thématique de la nuit dans son programme d'action lié aux financements LEADER dès 2017. Dans ce contexte, deux principaux chantiers sont lancés par le PNR de l'Aubrac dès 2017. D'une part, réaliser un diagnostic des initiatives relevant du "nocturne" déjà existantes sur le territoire. D'autre part, penser et organiser un événement fondateur et fédérateur autour de la ressource "nocturne".

Le diagnostic réalisé par le Parc en 2017 permet de réaliser qu'un nombre important d'acteurs et potentiels partenaires du parc sont déjà impliqués sur la thématique nocturne. Le recensement réalisé révèle que de nombreuses activités et manifestations sont déjà organisées sur le territoire du Parc. La grille de lecture produite par la recherche française sur le sujet permet de distinguer les activités de la nuit et dans la nuit (RENOIR, 2018), affinant ainsi la compréhension des dynamiques observées. Un premier prospectus recensant l'ensemble des activités a ainsi pu être diffusé auprès des habitants et des visiteurs dès 2018. Ce document est tout à fait révélateur des modalités de patrimonialisation de l'obscurité. Processus de sélection, de qualification et de hiérarchisation, la patrimonialisation nécessite une ingénierie territoriale qui joue désormais un rôle de médiation et de mise en relation entre acteurs et partenaires, ainsi qu'entre les différents objectifs conduits par l'action publique dans les dispositifs, les procédures,







et les programmes d'action. Un premier atelier territorial rassemblant les différents partenaires concernés est organisé par le parc en 2018. On le voit, avec les patrimoines nocturnes, le PNR Aubrac met en récit et en scène une grande diversité d'initiatives privées et publiques jusqu'ici autonomes et déconnectées les unes des autres. L'effervescence patrimoniale permet, par sa capacité à mettre en cohérence, de donner du sens à l'action publique visée par le PNR.

L'activité politique, au sens strict, consiste ainsi à sélectionner ce qui pourra être présenté comme symbolique de l'action conduite, participant en retour à la légitimation de la structure qui l'a portée. C'est à ce niveau que la conception et l'organisation en 2018 de la première "Nuit des burons" mérite d'être mise en avant (cf. visuel affiche?). Le buron est l'un des principaux emblèmes territoriaux de l'Aubrac : le choix du logotype officiel du PNR s'est d'ailleurs porté sur l'alliance de la race bovine (la vache Aubrac) et du bâti associé (le buron, indissociable du paysage de hauts plateaux pâturés dans lequel il s'inscrit). En ce sens, le buron correspond à ce que le géographe Joël Bonnemaison appelle un géosymbole : "un géosymbole peut se définir comme un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend au yeux de certains peuplent et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité". La "Nuit des burons" est un événement programmé en début d'été : le temps d'une soirée, des événements scientifiques, artistiques, historiques et culturels sont organisés dans plusieurs burons à destination de tous les publics (habitants, habitués, touristes). L'événement a pour fil conducteur la réactivation de la veillée, ce temps long de l'échange oral et du mélange des générations rassemblé dans le foyer de cheminée du buron, durant la saison. En prolongeant cette approche, il s'agit aussi de dire combien la lumière et l'éclairage public peuvent aussi être considérés comme symboles de vie locale et d'activité dans les villages d'Aubrac. L'entrée par les patrimoines nocturnes permet d'associer les besoins d'obscurité au recours à "la lumière revendiquée" comme élément nécessaire à l'activité, à la convivialité et à la mise en tourisme des centre-bourgs. C'est donc la nuit dans toutes ses dimensions sociales, culturelles et mésologiques que le PNR a souhaité mobiliser dans le lancement des "Nuits des burons", qui en sont à leur troisième édition aujourd'hui.

Suite au diagnostic des acteurs engagés sur la thématique des patrimoines nocturnes et au lancement de la première "Nuit des burons", le Parc naturel régional de l'Aubrac va rapidement élargir la thématique à d'autres partenariats et à de nouveaux domaines d'activités. Dès 2018-2019, une expérimentation en collaboration avec l'Éducation

Nationale et onze classes lozériennes permet de poursuivre le travail sur le thème de "la Nuit sur l'Aubrac". Il s'agit là d'un projet d'ampleur unique à l'échelle des Parcs étudiés dans le cadre de l'étude Trames Noires IPAMAC. Ici, la patrimonialisation de la nuit permet de formuler du sens collectif au-delà des découpages institutionnels et des différents ancrages territoriaux. Elle facilite par ailleurs la construction d'agencements des différents dispositifs (naturels, culturels, agricoles, économiques, etc.). C'est dans cette logique que le Parc participe en 2019 à la réponse à l'AMI en partenariat avec sept autres Parcs de l'IPAMAC : il s'agit pour le PNR de l'Aubrac de prolonger et d'amplifier l'action partenariale et plurithématique déjà engagée.

Dans un contexte d'interterritorialité et de multiplication des dispositifs, les financements croisés, les compétences partagées et les documents de programmation/planification auxquels ils sont intégrés pour être menés à bien ont indiscutablement influencé la mobilisation des patrimoines nocturnes de la part du Parc naturel régional de l'Aubrac. Le positionnement d'un territoire se joue à l'interface de deux approches complémentaires du territoire : l'une qui passe par l'appropriation de l'espace par les habitants et les usagers, l'autre qui passe par des actions de découpage et de contrôle de l'espace via des politiques publiques et des relations acteurs publics/acteurs privés. La mise en patrimoine de la nuit et des "patrimoines nocturnes", comme l'a revendiqué dès le départ le Parc naturel régional de l'Aubrac, représente une trajectoire stimulante et originale liée au contexte d'émergence de la structure. La nuit est abordée par le Parc comme un objet frontière, un opérateur de médiation tant au sein de l'équipe qu'en direction de l'extérieur avec les dimensions désormais touristiques, d'économie énergétiques et de pollutions lumineuses.

#### **FOCUS SUR LA NUIT DES BURONS, UN INDICATEUR SOCIAL D'UNE TERRITORIALISATION RÉUSSIE**

En 2018, Léna Esposto organise le premier "Atelier Nuit : un potentiel à valoriser" dans le cadre de son Service civique Service civique au sein du Parc, sous la responsabilité d'Émilien Soulenq, alors Chargé de mission LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). L'invitation à cet atelier souligne le travail de territorialisation mené par le Parc, qui vise à rassembler et mettre en réseau les nombreux acteurs qui d'ores et déjà valorisent la nuit et l'environnement nocturne du territoire :

"À l'heure où d'autres territoires se sont saisis de la nuit, pour sensibiliser à la préservation du ciel étoilé et à la biodiversité nocturne méconnue ou souvent mal aimée, ou encore aux économies d'énergie, la nuit

.....  
**Pour aller plus loin :**  
**Melé P. (2008).**  
**Introduction :**  
**Territoires d'action**  
**et qualifications de**  
**l'espace. In Patrice**  
**Melé, Corinne Larrue.**  
**Territoires d'action**  
**Aménagement,**  
**urbanisme, espace.**  
**Paris, L'harmattan,**  
**coll. Itinéraires**  
**géographiques, 272 p.**

**Ou encore :**  
**Bonnemaison J.**  
**(1981). Voyage autour**  
**du territoire. L'Espace**  
**géographique,**  
**(10)4:249-262. [https://](https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3673)**  
**[doi.org/10.3406/](https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3673)**  
**[spgeo.1981.3673](https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3673)**



**Buron des Boules**  
Cabrettes & cabrettaires

**Buron du Panouval**  
Balade & concert

Vendredi 25 mai 2018  
**Sur l'Aubrac**

**Buron des Enguilhens**  
Spectacle équestre & contes

**Buron du Couderc**  
Déambulation chantée & repas au buron

**Buron de Born**  
Officialisation du PNR  
de l'Aubrac & concerts

**Buron de la Treille**  
Rock and folk & Escape game



**La Nuit des burons**  
Secouons les étoiles !



[Redessinons  
notre voie  
LACTÉE]

**la NUIT  
des BURONS**

**22 JUIN 2019**  
| 10 BURONS SUR L'AUBRAC |  
À PARTIR DE 18H00

**22 juin 2019**

10 burons sur l'Aubrac

à partir de 18h00



**LA NUIT DES  
BURONS**  
**22 JUIN 2019**  
| 10 BURONS SUR L'AUBRAC |  
À PARTIR DE 18H00

Illustration : Marc Guérra (en haut à gauche) / Propositions des Ateliers Sauvages pour l'affiche de l'édition 2019 de La Nuit des Burons.

apparaît comme une véritable ressource à mettre en avant. Au carrefour entre nature et culture, tantôt produit touristique, tantôt synonyme d'économies d'énergie, de festivités, d'imaginaire ou de peurs, la nuit fascine. L'Aubrac, pays de moyenne montagne, doté d'une forte identité reposant sur des patrimoines matériels et immatériels remarquables, semble avoir tout intérêt à s'emparer de cette nouvelle opportunité. Conformément au projet de Charte du futur Parc naturel régional et pour construire "l'Aubrac de demain", le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac souhaite soutenir la vie culturelle locale et renforcer les événementiels. Seront ainsi développées des actions de valorisation des ressources propres (patrimoines, paysages...), de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et aux patrimoines, mais aussi des actions visant à soutenir l'offre touristique et expérimentielle, par exemple autour du thème de la nuit. Certaines de ces initiatives existant déjà sur l'Aubrac (randonnées écoute brame du cerf, nuit des étoiles, veillées, déambulations nocturnes contées, etc), ce premier atelier d'échanges a pour objectif d'initier la mise en réseau des nombreux acteurs du territoire impliqués ou pouvant être impliqués dans la valorisation du territoire à travers sa nuit. Mêlant activités de pleine nature, savoir-faire, patrimoine bâti, biodiversité, etc, nous vous proposons de réfléchir ensemble aux actions pouvant être menées et qui pourraient être par la suite accompagnées par le PNR, voire intégrées à l'agenda culturel du territoire. Cette après-midi sera également l'occasion de communiquer plus largement sur vos activités et l'appui que le Parc pourrait vous apporter.

#### *Réinventons la nuit sur l'Aubrac !*

À travers ce type de démarches de réseaux collaboratives, intersectorielles et innovantes, le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac souhaite mettre en avant le "collectif" renforçant la complémentarité et le dialogue entre les acteurs clés du territoire, au service de projets communs et coordonnés en faveur du territoire."

De cet Atelier découle l'événement *la Nuit des Burons*, dont le programme de l'édition 2019 (voir ci-contre) reflète, d'une part, la biodiversité culturelle cultivée par le territoire autour de l'entrée nuit et, d'autre part, la pensée réticulaire qui préside à la construction de l'événement et qui s'illustre notamment par les nombreux partenariats locaux sur lesquels cette Nuit des burons vient prendre appui. *In fine*, il semble que la Nuit des burons 2019 soit un exemple d'indicateur social d'une territorialisation réussie.

## **LA NUIT DES BURONS 2019, UN REFLET DE LA BIODIVERSITÉ CULTURELLE CULTIVÉE PAR LE TERRITOIRE POUR VALORISER LA NUIT**

« Le PNR de l'Aubrac propose des animations festives et variées autour des burons – patrimoine emblématique – lors de la soirée du samedi 22 juin 2019. »

### **Buron du Panouval (15110 Saint-Urcize) :**

- Conférence et animation « Le ballet des astres »
- Visite guidée et commentée du ciel nocturne avec l'Observatoire d'astrophysique Cezallier Cantal

### **Buron de Mandilhac (12600 Thérondels) – En partenariat avec le Comité des Fêtes de Thérondels et la Coopérative de Thérondels :**

- Concert de l'O
- Escape game avec *Freemick Aventure*

### **Burons de Cantoin (12420 Cantoin) – En partenariat avec la Maison de la Cabrette et des Traditions de l'Aubrac à Vines (visite commentée dans l'après-midi) :**

- Déambulation musicale autour des quatre burons avec *Ati Me Care*
- Danses du Groupe Folklorique *La Bourrée De L'argence*

### **Buron des Boules (12210 Lacalm, commune d'Argences en Aubrac) – En partenariat avec la Ligue Auvergnate du Massif-Central :**

- Exposition : Coiffes et costumes des trois départements aubrasiens
- Chants traditionnels : contes et légendes en Langue d'Oc

### **Buron des Enguilhens (12470 Condom-d'Aubrac) – En partenariat avec l'association Des Boraldes aux Enguilhens :**

- Musique et jonglerie de avec les *Dragons du Cormyr*

### **Buron d'Embournac (12210 Curières) – En partenariat avec l'association Traditions en Aubrac et la Coopérative Jeune Montagne :**

- Chants et musiques traditionnelles avec *Traditions en Aubrac*
- « Contes dans les étoiles », par Séverine Sarrias

### **Buron d'Alte Teste (12130 Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac) – En partenariat avec le Conservatoire de l'Aveyron et la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac :**

- Musique en fête avec le Conservatoire de l'Aveyron

### **Buron Places de Cure, Ferme des Lacs (48260 Nasbinals) – En partenariat avec l'Education Nationale :**

- Balade, jeux optiques et ateliers créatifs sur le paysage et les animaux de la nuit
- Cinéma à la ferme avec Mondes et Multitudes : « les contes de la nuit » de Michel Ocelot

### **Buron de la Treille (48100 Les Salces) – En partenariat avec le Photo club Lot-Colagne :**

- Concert *Les Z'uns et l'autre*
- Observation des étoiles et exposition photos avec le Photo Club Lot-Colagne
- Dégustation de fromage

### **Buron de Cantecouyou (48100 Les Salces) – En partenariat avec la Fédération des Foyers ruraux de Lozère :**

- "Flores, contes et récit en Terres d'Aubrac" par *Le pêcheur d'oiseaux*



Conte naturaliste  
écrit et illustré par les élèves  
CE2 de l'école élémentaire  
de Saint-Chély

Alexandra, Lila, Marine,  
Mathilde, Aurélie, Théo



...s de  
...e publique  
... Apcher

... Alexis, Raphaël, Lillou, Marianne,  
... Leny, Abby, Yanis, Esther, Caméron,  
... Sacha, Félix

... novembre 2019/2019

## Les enjeux actuels et de moyen terme pour le PNR de l'Aubrac

Par sa démarche volontariste, le PNR Aubrac est bien identifié par les acteurs culturels, naturalistes et touristiques du territoire comme interlocuteur de la thématique "Environnement nocturne". L'enjeu principal consiste désormais à ce que la structure renforce son rôle – et pour cela affirme sa légitimité – auprès des différents réseaux professionnels et institutionnels de la transition énergétique (EDF, SDE, etc.).

Le rapprochement du PNR et des trois Syndicats départementaux des énergies (SDE) de Lozère, de l'Aveyron et du Cantal est particulièrement nécessaire. En effet, en Aubrac comme ailleurs, la départementalisation de l'électrification et de la gestion de l'éclairage public complexifie la dynamique d'ensemble du territoire. Pourtant, ces acteurs de l'énergie sont de véritables relais du quotidien pour les communes : ce sont eux que chaque Maire appelle en cas de panne sur une installation, pour projeter la rénovation d'une partie des infrastructures ou encore pour mettre en place une extinction partielle de l'éclairage public. Ces relations entre Communes et SDE se sont construites sur le temps long. Les SDE jouent un rôle de prescripteur particulièrement actif auprès des maires en fournissant les données techniques, les conseils, la formation, la rénovation, etc. Dans ce contexte, le "jeune" PNR Aubrac n'est pas encore identifié comme une structure partenaire de soutien pour les maires sur les questions énergétiques, et tout particulièrement sur l'extinction de l'éclairage public. Malgré les rapports de force, la période actuelle pourrait être favorable au rapprochement entre les SDE et le PNR : les communes ont besoin des SDE qui installent la fibre sur leur territoire et sont éligibles, en tant que membres du PNR, à l'aide régionale de 5% (pour la rénovation de l'éclairage public prenant en compte les enjeux de biodiversité), ce qui intéresse en principe les SDE. Pour cette raison, le besoin de formation des élus au triptyque problématique "économies d'énergies / lutte contre

la pollution lumineuse / préservation de la ressource obscurité" a été exprimé, nous amenant à orienter les deux journées d'Ateliers expérimentaux en ce sens (cf. supra, 'Préfiguration de l'Atelier').

### LES ENJEUX ACTUELS : FORMER, DÉMONSTRER, SENSIBILISER

Actuellement, les objectifs de lutte contre la pollution lumineuse au sein du PNR de l'Aubrac sont inscrits dans l'Axe 1 de la Charte ("Renforcer l'exceptionnelle identité de l'Aubrac par la préservation et la valorisation de ses patrimoines"), au sein de l'Orientation 3 ("Sauvegarder la qualité et la cohérence paysagère de l'Aubrac"), de la Mesure 15 ("Mieux prendre en compte les paysages dans l'action au quotidien"), et plus spécifiquement de la Disposition 2 ("Résorber les points noirs paysagers") : *Revaloriser les "paysages nocturnes" et limiter la pollution lumineuse: en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial, par des actions de labellisation (ex : villages étoilés) et grâce à un accompagnement collectif.*

Pour que la territorialisation de la préservation de l'environnement nocturne s'opère convenablement, ses outils doivent se faire les véhicules de la socialisation de la lutte contre la pollution lumineuse. Le PNR de l'Aubrac a ici une longueur d'avance sur bien d'autres territoires grâce à l'ensemble de ses partenariats d'éducation à l'environnement et au développement durable, et plus particulièrement d'un programme avec l'Éducation nationale et plusieurs structures EEDD du territoire (CPIE, centres d'accueil, etc.). Ce programme vise à (i) former à la préservation de l'environnement nocturne les acteurs locaux issus des domaines de l'éducation à l'environnement et du tourisme, à (ii) améliorer, organiser et partager les outils pédagogiques produits, et à (iii) mobiliser, sensibiliser et éduquer à l'environnement nocturne via l'organisation de manifestations du type 'Jour de la Nuit' et 'Nuit de la

chouette', ainsi qu'un projet éducatif courant de la maternelle au lycée et qui concerne 10 classes par an pour lesquelles le Parc prend en charge 80 % des dépenses liées aux animations pédagogiques. Grâce à ces actions, le Parc se prémunit d'une 'confiscation cognitive' par la technicisation du problème qui se rencontre dans des démarches expertes, techniques et standardisées qui ciblent davantage les dimensions (bio)physiques des territoires que les populations et leurs diversités d'usages, et placent ces derniers à distance de toute capacité de décision.

Reste qu'appréhender l'éclairage artificiel dans sa dimension technique est néanmoins nécessaire. Ici, le Parc doit compter sur les effets d'apprentissage issus du travail du SDE 48 dans le cadre de la démarche de labellisation RICE du Parc national des Cévennes. Investi depuis 2015 dans la démarche ayant permis la labellisation RICE du Parc national des Cévennes, le SDE 48 est devenu un des acteurs de la préservation de l'environnement nocturne par la mise en place de dispositifs d'extinction ou de réduction de l'éclairage public. Avec d'autres SDE d'Occitanie, il participe au groupe de travail mis en place en septembre 2020 pour la rédaction d'un guide de bonnes pratiques. Ces différentes initiatives peuvent soutenir les actions du PNR de façon complémentaire : "Le Parc c'est pas son rôle d'être technique sur l'éclairage. C'est pas à lui de me dire la technique. Son rôle c'est de me dire les contraintes liées à la faune et à la flore, et nous on va chercher les solutions techniques liées à ces contraintes [...] et après on va chercher des financements" (SDE 48). Le SDE 48 est donc appelé à jouer un rôle moteur pour diffuser ses apprentissages, notamment auprès des SDE 12 et 15, et plus largement pour toutes les communes de l'Aubrac.

Les deux journées d'arpentage du territoire et de discussion avec l'équipe technique du Parc naturel régional de l'Aubrac et avec plusieurs élus font ressortir un besoin, à court









terme, de formation des élus. D'ores et déjà identifié, ce besoin structure les objectifs que le Parc s'est donné pour les deux programmes dans lesquels il est actuellement engagé jusqu'en 2022 (programme Trame Noire IPAMAC et programme complémentaire propre au PNR Aubrac). En lien avec plusieurs actions en cours (TVB, ABC, Programme de Transition Climatique en Aubrac, projets éducatifs), le Parc souhaite en effet :

1. améliorer la connaissance de l'éclairage public, des pollutions lumineuses et de leur impact sur la biodiversité nocturne sur l'Aubrac ;
2. expérimenter sur 5 bourgs volontaires des changements de modalités d'éclairage public et suivre la biodiversité associée (Les 5 communes du projet Trame Noire du PNR : Mur-de-Barrez, Aubrac, Fournels, Recoules-d'Aubrac, Chaudes-Aigues) ;
3. valoriser et sensibiliser grâce à une appropriation locale des enjeux concernant les pollutions lumineuses, en faire un support de développement éducatif, culturel et socio-économique.

À terme et à partir des retours d'expériences, le Parc souhaite transcrire ces apprentissages dans une Charte des bonnes pratiques qui soit spécifique à l'Aubrac. Ici, mettre en œuvre une méthodologie originale de diagnostics participatifs permettrait d'opérationnaliser cette liaison entre dimensions techniques, préservation de la biodiversité et éducation à l'environnement qui ne se réduit pas à une logique de sensibilisation. La démarche d'accompagnement des cinq communes pourrait ainsi reposer sur la méthodologie du diagnostic des systèmes socio-écologiques nocturnes. Ces diagnostics visent à saisir tout à la fois les dimensions techniques du parc d'éclairage public d'une commune et les enjeux socio-écologiques afférents au couple lumière artificielle/obscurité. Ils sont menés dans une logique d'enquête participative autour de trois objectifs (i) établir un état des lieux des connaissances disponibles, (ii) poser une réflexion collective sur les enjeux et (iii) préparer/nourrir une prospective pour faire émerger une action publique couplant préservation de l'obscurité et de la biodiversité et réponse aux besoins humains d'éclairage public. Ces diagnostics comportent deux volets intimement articulés. Le premier volet consiste en un diagnostic 'classique' du parc d'éclairage public communal, qui porte attention aux dimensions techniques (types de luminaires en place, intensités, températures de couleurs, vétusté des installations, 'points noirs' de sur-éclairage, etc.) augmenté de mesures plus innovantes permettant d'apprécier l'impact sur le vivant. Le second volet consiste en un diagnostic sensible fondé sur les usages humains et non humains (connaissances vernaculaires et savoirs locaux exprimés à l'occasion d'une

soirée-débat tous publics suivie d'une déambulation nocturne au sein de chacune des sept communes) des espaces et ambiances nocturnes à échelle fine, ainsi que sur les valeurs individuelles et collectives qui leurs sont associées. C'est donc dans ce second volet que sont mis en balance besoins humains d'éclairage et enjeux de préservation de la biodiversité.

L'enjeu de ces diagnostics est de taille : il s'agit de faire entrer la démarche d'enquête scientifique en démocratie pour dépasser peu à peu la gestion technique d'un système technique – l'éclairage artificiel – pour se diriger vers la gouvernance partagée d'un bien commun – l'obscurité. C'est ici l'enjeu de la transdisciplinarité, qui combine interdisciplinarité et participation. Elle rassemble chercheurs, habitants, responsables politiques, praticiens, collectifs d'usagers, associations environnementales, ou encore experts pour produire de la connaissance sur les phénomènes et résoudre des problèmes situés. Elle a donc une double vocation de produire des connaissances générales pour les articuler à l'action située. On la retrouve couramment dans des programmes de science citoyenne – à la condition que ceux-ci ne se cantonnent pas à l'extractivisme de données à bas coûts et dépassent la seule mobilisation des 'amateurs-experts'. Le programme d'action du PNR de l'Aubrac semble particulièrement apte à montrer combien la transdisciplinarité va de paire avec les objectifs de territorialisation de la Trame noire. En cassant les séparations disciplinaires et les séparations entre science et action, la transdisciplinarité pose les conditions de la bifurcation des trajectoires d'aménagement et de développement des territoires sous contrainte écologique forte.

## LES ENJEUX FUTURS

Trois grands axes de travail peuvent être identifiés pour le PNR Aubrac à l'issue de cette première phase de travail : (i) approfondir les connaissances en matière de biodiversité nocturne ; (ii) intégrer la complexité des usages de la nuit dans les expérimentations d'extinction de l'éclairage public ; (iii) Renforcer la trajectoire originale fondée sur les dimensions socio-culturelles de la ressource obscurité.

### Situer et approfondir les connaissances en matière d'interactions lumière artificielle/biodiversité

L'équipe du PNR de l'Aubrac questionne les dimensions pratiques de l'intégration de la pression lumineuse dans la caractérisation et la hiérarchisation des zones à enjeux pour la biodiversité, et plus particulièrement sur la pertinence d'un croisement direct avec la TVB telle qu'elle est actuellement pensée et méthodologiquement cadrée à l'échelle nationale. Ces questionnements amènent à souligner l'importance d'une production de connaissances situées de la biodiversité

susceptible d'être impactée par l'éclairage artificiel nocturne, production de connaissances qui – au moins en partie – peut être menée via différents outils et programmes d'ores et déjà mobilisés par le Parc de l'Aubrac. Depuis 2015, plusieurs actions d'inventaires réguliers sont ainsi conduites sur quelques sites du réseau Natura 2000 (ZSC, ZPS). Mais pour aller plus loin et suivre la logique de réseau écologique, il serait pertinent et novateur de généraliser l'intégration de la question de la pollution lumineuse dans les Documents d'objectifs (DOCOB) des différents sites Natura 2000 du territoire.

Couplé à un diagnostic de l'éclairage public, l'outil Atlas de la biodiversité communale (ABC) est également mobilisable sur la thématique pollution lumineuse et permet de produire des inventaires d'espaces et d'espèces à enjeux. Initié par le ministère en charge de l'environnement en 2010, cet outil vise à sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité, à mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et

.....

**« Nous avons un besoin de connaissances. Par exemple, sur le papillon de nuit on se pose beaucoup de questions. On tente de mettre en place des protocoles pour essayer d'y répondre, mais comme tout protocole ça pose beaucoup de problèmes... Si on met un piège lumineux dans une ambiance caractérisée par l'absence de lumière on ne fait que créer un piège de plus, ça n'apporte pas grand-chose »**

**Rodolph Liozon (LPO Aveyron)**







identifier les enjeux spécifiques liés et enfin à faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales. Au-delà d'un simple inventaire naturaliste, les ABC offrent une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné. Partant de cette connaissance, la commune peut s'inscrire dans une démarche Trame noire ambitieuse en allant au-delà du respect à minima de la réglementation. Enfin, toujours à partir de cette connaissance située et afin de renforcer la préservation de la biodiversité et garantir les services qu'elle nous rend, la commune peut demander au préfet de prendre des dispositions plus restrictives que la réglementation de décembre 2018 en matière d'éclairage public : pour des espèces sauvages sensibles ou pour des espaces TVB, d'une part, et/ou dans des "espaces particuliers" d'autre part – sites d'observation astronomique, réserves naturelles, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, parcs naturels marins, sites classés, sites inscrits et sites Natura 2000.

La méthodologie d'élaboration d'un ABC comporte également un volet sensibilisation et sciences participatives qui nous semble particulièrement pertinent et utile à mobiliser sur la question de la préservation de l'obscurité. Parce qu'elle entraînera nécessairement des modifications profondes du cadre de vie, la territorialisation de la préservation de l'environnement nocturne est un projet de société qui doit être débattu dans des arènes ouvertes à des publics pluriels. Elle questionne donc les modalités de la gouvernance du système territorial qui érige l'obscurité en ressource pour les emmener vers des formes plus collaboratives mettant l'accent sur la résilience des systèmes, l'autonomisation et l'accès à la connaissance des acteurs. C'est l'enjeu de la transdisciplinarité d'établir des liens entre systèmes de connaissances et d'action à différentes échelles. La territorialisation se mue ici en une méthode pratique visant à faire entrer la démarche d'enquête et les connaissances scientifiques en société. Elle consiste à former des publics capables de définir des problèmes et de préconiser des voies de résolutions. Elle nécessite de connaître et comprendre les dimensions subjectives des rapports que nos sociétés entretiennent aux divers environnements nocturnes, ce qui passe par l'analyse des pratiques quotidiennes de et dans l'espace nocturne, d'une part, et par l'analyse des rapports expérimentaux individuels et subjectifs à la nuit de différents systèmes socio-écologiques.

### **Intégrer la complexité des usages de la nuit dans les expérimentations d'extinction de l'éclairage public**

Comme de nombreux espaces de faibles densités, l'Aubrac n'est pas directement confronté à de véritables problèmes de pol-

lutions lumineuses. Les élus rencontrés durant nos visites le confirment : "Les habitants n'ont pas conscience qu'il y'a de la pollution lumineuse". La perception de la pollution lumineuse dépend en effet de la dégradation du 'stock d'obscurité', dégradation quasi nulle dans le PNR Aubrac. Cela impose de concevoir une politique de préservation de l'environnement nocturne qui prenne en compte les usages locaux, notamment dans la morphologie urbaine caractérisée par la différence entre les bourgs-centres et les hameaux. Les candélabres présents dans les hameaux assurent par exemple une fonction essentielle pour les agriculteurs qui travaillent dans l'obscurité durant les longues nuits d'hiver. Or l'élevage extensif pratiqué dans l'Aubrac est le cœur même du projet incarné par ce PNR depuis sa préfiguration même. Une exploitation agricole allumée est une ferme vivante. De même, l'éclairage des centres-bourgs de l'Aubrac matérialise "la présence humaine, la convivialité, l'hospitalité". Les commerces sont des lieux de sociabilités structurants pour le territoire. La lumière est considérée par plusieurs acteurs comme indispensable à la mise en tourisme du territoire. Le PNR Aubrac constitue un laboratoire particulièrement riche pour intégrer les fonctions sociales de l'éclairage public dans une politique de préservation de l'obscurité adaptée aux enjeux socioécologiques. L'extinction de l'éclairage public ne doit pas être uniformément préconisée en Aubrac.

Les acteurs rencontrés estiment que deux leviers peuvent permettre d'adapter les dispositifs aux situations infralocales de ce territoire : (i) traiter les points qualifiés "d'aberrants" au niveau économique et écologique dans un premier temps (boules, lampes à mercure, chemins piétonniers, luminaires isolés sans fonction sociale, etc.) ; (ii) s'appuyer sur les innovations techniques qui semblent pouvoir favoriser ces nécessaires ajustements territoriaux : les nouvelles lanternes bi-puissances permettent par exemple de moduler l'intensité de l'éclairage public, alors « les habitants du lieu dit commencent à être sensibilisés parce qu'ils le voient (...) donc là on peut tester l'extinction pour voir ce que ça donne car ils sont prêts ». Les expériences locales existantes et passées témoignent cependant d'une certaine réserve vis à vis des innovations technologiques ("les fabricants veulent faire du smart rural !") qui sont chères et ne permettent pas de se soustraire au schéma électrique de chaque commune, qui demeure déterminant : "c'est le schéma électrique qui détermine ce qu'on éteint ou pas, et puis si on fait une gestion différenciée, ça fait des problèmes car jalousies [...] donc quand on coupe, on coupe toute la commune" (Sébastien Rol, Responsable éclairage public au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère). La prise

en compte des rapports hameaux/centres-bourgs constitue donc l'un des enjeux de premier ordre pour le PNR Aubrac, qui mérite d'être enrichi par les enjeux écologiques.

### **Renforcer la trajectoire originale fondée sur les dimensions socio-culturelles de la ressource obscurité**

Le PNR de l'Aubrac s'est saisi de la problématique de l'environnement nocturne de façon particulièrement originale à l'échelle du Massif Central. En privilégiant la mise en réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement, de la conservation de la nature, de la culture et du monde agricole, les dimensions culturelles et sociales constituent un socle solide pour l'ancrage d'une 'culture de la nuit' et la territorialisation de la trame noire sur ce territoire. Cette trajectoire diffère de celles de la plupart des autres PNR habituellement engagés dans les dimensions techniques de l'éclairage public et de la préservation du ciel étoilé – "Ici l'objectif n'est pas un label", rappelle ainsi Etienne Héroult.

En prenant de la distance vis à vis des canons d'une labellisation de type RICE, la démarche innovante du PNR Aubrac mérite pourtant d'être partagée et reconnue : elle pourrait par exemple incarner une démarche de labellisation renouvelée, fondée sur les enjeux de création des publics du problème, d'éducation à l'environnement et de développement d'une citoyenneté environnementale comme l'envisage le label Communauté internationale de ciel étoilé (International dark sky community). L'objectif de ce label est de distinguer toute "collectivité légalement organisée qui a fait preuve d'un attachement exceptionnel à la préservation du ciel nocturne par la mise en œuvre et l'application de mesures relatives à un éclairage extérieur de qualité, à l'éducation et au soutien des populations quant à la préservation du ciel étoilé et de l'environnement nocturne". Et l'IDA de poursuivre : "les Communautés internationales de ciel étoilé se distinguent par leurs efforts pour promouvoir un éclairage responsable et une bonne gestion du ciel et de l'environnement nocturnes, et donnent le bon exemple aux collectivités environnantes." Ainsi ce label place-t-il au cœur de ses objectifs la participation élargie à la démarche de protection de l'environnement nocturne. Contrairement à la logique d'exception de la qualité de la voûte céleste, le label Communauté internationale de ciel étoilé regarde et valorise avant toute autre chose les espaces et les 'nuits ordinaires', habitées et donc vivantes – à l'image d'une veillée dans l'âtre du cantou.

\* \* \*





L'ATELIER

## Préfiguration de l'Atelier d'expérimentation en Phase 3

### LE CONTEXTE

Deux journées de formation généraliste aux enjeux interdisciplinaires et plurisectoriels de la préservation de la ressource obscurité ont été programmées. Ces deux journées ont été animées, pour RENOIR Études, par Héléne Foglar, Nicolas Houel et Samuel Chaléat.

### L'ATELIER PRÉFIGURÉ

#### 1. Matin : l'état des lieux – 9h30 - 12h30

*L'éclairage public : quelle origine et où en sommes-nous aujourd'hui ?*

- L'histoire de l'éclairage remonte à l'antiquité ; pourquoi éclaire-t-on ? Pour quelle sécurité ?

- Différentes technologies se sont succédé au cours du temps. Lesquelles rencontre-t-on aujourd'hui et quelles sont leurs caractéristiques (avantages, inconvénients, efficacité lumineuse, coût...) ?

- Pour un langage commun avec les éclairagistes, les différents paramètres qui permettent de qualifier et quantifier la lumière seront abordés (spectre, lux, lumens, candela, luminance, température de couleur, IRC...).

- L'éclairage artificiel nocturne et son évolution rapide, parfois excessive, a conduit aux mouvements anti- « pollution lumineuse ».

*La pollution lumineuse, un problème multi-facettes*

Ce concept peut recouvrir différentes notions selon les interlocuteurs. Pour se comprendre et agir dans le sens souhaité, nous décortiquerons ses différents aspects :

- la pollution lumineuse astronomique qui empêche de voir les objets célestes,
- la pollution lumineuse culturelle qui nous coupe de la contemplation philosophique du ciel et de la naturalité qui ont forgé nos civilisations,
- la pollution lumineuse biologique qui im-

pacte les êtres vivants et les écosystèmes. C'est cette dernière qui est au centre de la notion de trame noire.

#### *Biodiversité*

Pour tenter de sortir de notre perception humaine du milieu nocturne, nous ferons une incursion dans les environnements sensoriels des espèces nocturnes et leurs expériences de la nuit (vision, ouïe, écholocation...).

#### 2. Pause déjeuner

#### 3. Après-midi : comment agir – 14h00 - 17h00

#### *Des cadres réglementaires et normatifs*

Le Grenelle de l'Environnement a marqué une prise de conscience et acté la nécessité de réguler l'éclairage. Un point sera fait sur la nouvelle réglementation de décembre 2018 ; la question de la norme 13201 sera abordée ainsi que sa confusion fréquente avec la réglementation.

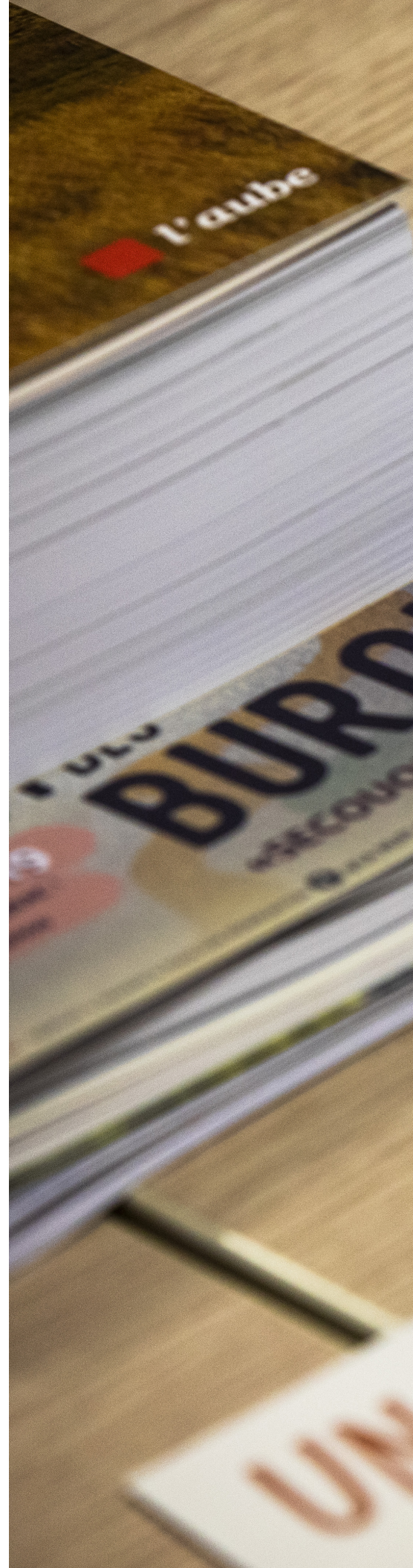
#### *Solutions pour un éclairage à faible impact*

La réglementation a été le fruit d'un compromis ; les collectivités peuvent être plus ambitieuses pour préserver la nuit. Nous détaillerons comment appliquer les 5 principes de base que sont : éclairer si nécessaire, là où c'est nécessaire, quand c'est nécessaire, adapter l'intensité aux usages, prendre en compte la composition spectrale des sources.

#### *Les enjeux de la participation citoyenne*

L'implication des citoyens, directement concernés par l'éclairage, est un maillon essentiel de la démarche et de l'acceptation des modifications d'éclairage public. La complexité des enjeux doit être discutée avec eux ainsi que les choix d'éclairages, notamment lors d'ateliers nocturnes.

\* \* \*



ONS  
LES ÉTOILES



# Parc naturel régional de l'Aubrac



TERRITOIRE D



MAGNE ALBERT  
VIGIER VICTOR  
1929 - 1943

1914 - 1918

BELCHAS Honoré	CARRILLANGES Yvon
BOYER Jean	COYET Louis
BOUFFIAC J. B.	FOURDREUX Colette
CHARRILLANGES Colette	ARNAUD Pierre
LAMAL Jean	BELCHAS Louis
TOMLET Jean	CHABERT J. B.







**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



L'opération IPAMAC "Trame noire - phase 1" est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

**UNE RÉALISATION RENOIR ÉTUDES**

Avec le soutien logistique de l'UMR CNRS 5602 GÉODE



**IPAMAC**

Parcs naturels  
du Massif central

